ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Transports de matieres dangereuses : Val-de-Marne

Question écrite n° 8295

Texte de la question

M Roger-Gerard Schwartzenberg appelle l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement, sur la recente publication, dans un journal specialise dans la defense des consommateurs, d'une carte relative au transport de produits radioactifs par la SNCF lorsque les wagons proviennent du Sud de la France et sont destines au centre de retraitement de La Hague. Sachant que ces vehicules traversent regulierement le departement du Val-de-Marne, il lui demande de bien vouloir lui fournir des precisions sur les differentes procedures d'intervention en cas d'accident dans cette partie de l'Ile-de-France.

Texte de la réponse

Reponse. - Les transports de combustibles irradies assures par la SNCF et concernant des materiaux destines au centre de retraitement de La Hague font l'objet de procedures particulieres de suivi et de controle de l'execution de ces mouvements par la direction de la securite civile. A cet effet, cet organisme recoit, de la part de l'expediteur, et prealablement au mouvement, l'ensemble des informations relatives aux matieres radioactives transportees. Ces renseignements sont aussitot retransmis aux autorites locales concernees par l'execution du transport, dont les services de la prefecture du Val-de-Marne et de la prefecture de police de Paris. En cas d'incident affectant le deroulement du transport, et notamment dans l'enceinte de la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges, la SNCF avise sans delais les services precites. L'intervention de moyens specialises de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du commissariat a l'energie atomique s'effectue conformement aux dispositions operationnelles prevues par le plan de secours specialise « transport de matieres radioactives » qui planifie l'alerte des autorites et l'organisation des pouvoirs publics dans de telles circonstances.

Données clés

Auteur : M. Schwartzenberg Roger-G•rard
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 8295
Rubrique : Sncf
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 324